



**HAL**  
open science

## Rhétorique de l'ingérence et lutte pour la légitimité

Farida Souiah

► **To cite this version:**

Farida Souiah. Rhétorique de l'ingérence et lutte pour la légitimité. *Mouvements : des idées et des luttes*, 2020, 102, pp.35-42. <10.3917/mouv.102.0035>. <hal-02902397>

**HAL Id: hal-02902397**

**<https://hal.science/hal-02902397v1>**

Submitted on 19 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Réthorique de l'ingérence et lutte pour la légitimité

Farida Souiah

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France

LabexMed



Laboratoire méditerranéen de sociologie  
UMR 7305 - Aix Marseille Université - CNRS  
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme  
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647  
13094 Aix-en-Provence  
<http://lames.cnrs.fr>

# Rhétorique de l'ingérence et lutte pour la légitimité

**Les manifestant-es affirment la singularité du Hirak et rejettent toutes les prises de position diplomatiques étrangères, y compris lorsqu'elles s'expriment en leur faveur. Dans un pays où la question de l'ingérence est sensible pour des raisons historiques, et sa rhétorique partagée aussi bien par le pouvoir que par ses opposant-es, ce rejet doit être analysé dans le contexte spécifique où il est énoncé ainsi qu'en miroir des discours des autorités visant à décourager ou à discréditer la contestation.**

**PAR FARIDA SOUIAH\***

Macron, occupe-toi de tes Gilets jaunes », pouvait-on lire, le 12 mars 2019, sur la pancarte brandie par un manifestant algérois. Les messages adressés au Président français se sont multipliés alors qu'Emmanuel Macron venait de saluer, par un message sur le réseau social Twitter, le renoncement d'Abdelaziz Bouteflika à briguer un cinquième mandat. Cette position diplomatique, vécue comme malvenue en Algérie, était perçue comme tardive et insuffisante en France. En effet, depuis le début de la contestation, certains médias français se sont interrogés sur ce qu'ils estimaient être une position diplomatique de retrait de la France, d'autres ont été déconcertés par le rejet qu'exprimaient les manifestant-es. « La France a-t-elle son mot à dire sur l'Algérie ? », demandait Hervé Gardette sur *France Culture*<sup>1</sup> alors que les journalistes du *Figaro* évoquaient une diplomatie française « bridée »<sup>2</sup> et un pouvoir algérien « obsédé par la « main de l'étranger » »<sup>3</sup>. Juste avant l'échéance électorale du 12 décembre 2019, dans *Le Monde*, Frédéric Bobin consacrait un article au « silence embarrassé de la France accusée « d'ingérence » par le pouvoir et la rue »<sup>4</sup>.

Cet article vise à explorer les dénonciations d'ingérence et plus globalement, les références aux pays étrangers dans les paroles contestataires (principalement les chants, les slogans et les pancartes). Les matériaux analysés ont été recueillis lors des manifestations du Hirak à Oran les vendredis 8 et 15 mars 2019, le 5 et le 12 juillet 2019, le 25 octobre, le 1<sup>er</sup> novembre 2019 et le 6 mars 2020. Lorsque je n'étais pas en Algérie,

1. H. GARDETTE, « La France a-t-elle son mot à dire sur l'Algérie », Émission « Du grain à moudre », *France Culture*, 4 mars 2019.

2. I. LASSERRE, « Crise en Algérie : la France attentive mais bridée par sa relation complexe avec son ancienne colonie », *Le Figaro*, 3 mars 2019.

3. M. BOUSAQUET, « Un pouvoir obsédé par la "main de l'étranger" », *Le Figaro*, 12 avril 2019.

4. F. BOBIN, « Algérie : le silence embarrassé de la France accusée d'«ingérence» par le pouvoir et la rue », *Le Monde*, 10 décembre 2019.

\* Docteure en science politique et chercheuse associée au Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES) à Aix-en-Provence.

## *Le registre de l'ingérence étrangère est historiquement ancré et partagé par les autorités et par celles et ceux qui s'opposent à elles.*

5. J. SALMON (dir.), *Dictionnaire de droit international public*, Bruxelles, Bruylant, 2001.

6. يا أويحيى الجزائر ماشي سوريا

7. Cette vidéo est un clip d'une interview menée par un journaliste d'*El Djazairia One* et mise en ligne par la chaîne sur *YouTube*, puis reprise par d'autres sur Facebook et Twitter. Sur le compte *YouTube* de la chaîne, elle fut mise en ligne le 12 mars, avec le titre « Un enfant s'effondre en larmes (طفل ينفجر بكاء) : Ouyahia, l'Algérie n'est pas la Syrie » et fut visionnée plus de 900 000 fois au moment de la rédaction de cet article. <[youtube.com/watch?v=s-6XVuxiov8](https://www.youtube.com/watch?v=s-6XVuxiov8)>.

8. Voir, par exemple, « Trois fleuristes arrêtés à Alger pour complot contre la sûreté de l'État », *El Manchar*, 28 février 2019 ou la caricature de Sadki partagée par *Observ'Algérie* sur Twitter, 1<sup>er</sup> mars 2019. <[twitter.com/ObservAlgerie/status/1101577434997112833/photo/1](https://twitter.com/ObservAlgerie/status/1101577434997112833/photo/1)>.

c'est sur les réseaux sociaux que j'ai procédé à cette récolte. Cette opération a été facilitée par le nombre de personnes qui se filment, photographient et postent sur les réseaux sociaux, principalement Facebook. Les pages de journalistes actifs sur les réseaux tels que Khaled Drareni, Mahrez Rabia ou encore Bouzid Ichalalene ont permis de compléter ce corpus.

En droit public international, l'ingérence est un « acte illicite synonyme d'intervention. Le mot a ici une fonction protectrice de la souveraineté des États »<sup>5</sup>. Il s'agit ici de mettre à distance cette définition juridique de l'ingérence et de renoncer à affirmer ou nier sa réalité en Algérie, pour s'intéresser plutôt aux rhétoriques de l'ingérence et aux luttes pour la légitimité qu'elles mettent en lumière. La modalité d'action principale du Hirak – la manifestation de rue – et l'inscription dans le temps long de la mobilisation permettent d'analyser la confrontation entre ces deux discours qui se répondent et évoluent en fonction du contexte. Cette analyse en miroir est d'autant plus nécessaire que le registre de l'ingérence étrangère est historiquement ancré et partagé par les autorités et par celles et ceux qui s'opposent à elles.

### ● « L'Algérie n'est pas la Syrie »... ni l'Égypte

La mise à distance de l'étranger est en premier lieu une récusation des parallèles avec les itinéraires politiques de la Syrie et de l'Égypte, dont les peuples se sont soulevés en 2011.

Le rejet de toute comparaison est intervenu alors que les autorités tentaient de décourager les mobilisations en agitant le spectre de la Syrie, et donc de la guerre civile. Ainsi, le 28 février 2019, à la veille du deuxième vendredi de mobilisation, Ahmed Ouyahia, alors Premier ministre, disait craindre « des manipulations et des manœuvres » et évoquait de façon vague les « milieux étrangers », tout en s'interrogeant sur le caractère anonyme des appels à manifester. Bien qu'il se soit félicité de la dimension pacifiste des mobilisations, il affirmait : « Les citoyens ont offert des roses aux policiers, c'est beau, mais je rappelle qu'en Syrie, ça a commencé aussi avec les roses ». Il était alors devant l'Assemblée populaire nationale, et cette phrase provoqua de l'agitation et le retrait de l'hémicycle des députés du RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie) ; « ils refusent la vérité », avait-il alors commenté. Le lendemain, ce sont les manifestant-es qui lui apportèrent une réponse puisque le slogan « Ouyahia, l'Algérie n'est pas la Syrie »<sup>6</sup> fut scandé. La vidéo d'un jeune garçon, qui affirmait la souveraineté du peuple, avant d'énoncer ce slogan, pour ensuite fondre en larmes, fut partagée et vue des centaines de milliers de fois sur les réseaux sociaux<sup>7</sup>. Des satiristes et des caricaturistes tournèrent en dérision la parole<sup>8</sup> de celui qui était alors Premier ministre, et qui a été, depuis condamné à quinze ans de prison ferme pour corruption. En réfutant le parallèle avec la Syrie, les Algérien-nes

qui manifestent chassent également le spectre des années 1990 et de la violence ; elles et ils refusent de céder à la peur. Le refus de toute comparaison ne concerne pas uniquement la Syrie, mais également l'Égypte. Des phrases telles que « On ne veut pas un *Al-Sissi* en Algérie. Le scénario égyptien ne se reproduira pas chez nous », « Non au scénario égyptien »<sup>9</sup>, « L'Algérie est insaisissable », « On a dit une Assemblée constituante, pas une Assemblée de Sissi »<sup>10</sup> – jeu de mots qui repose sur la proximité phonique en arabe de l'adjectif « constituante » (*t'sīstī*) et du nom du chef de l'État égyptien, le général Abdel Fattah al-Sissi – s'affichent sur les pancartes. Ces références à la trajectoire politique égyptienne, plus spécifiquement à la contre-révolution que connaît le pays depuis 2013 et au pouvoir politique exercé par l'armée, se sont faites de plus en plus nombreuses à partir de fin mars 2019. Elles sont énoncées dans un contexte où le général Gaïd Salah, chef de l'état-major et vice-ministre de la Défense nationale, exerce un pouvoir politique de façon de plus en plus manifeste. D'abord, il a appelé à l'application de l'article 102 de la Constitution algérienne afin de déclarer le président Abdelaziz Bouteflika inapte à ses fonctions. Puis, à la suite de la démission du président algérien en avril 2019, alors qu'Abdelkader Bensalah occupait la fonction de président par intérim, il a continué à s'adresser à la Nation de façon hebdomadaire ou bihebdomadaire pour répondre aux mobilisations. Il a orienté l'agenda politique, qu'il s'agisse du calendrier électoral ou du degré de répression exercée par les forces de l'ordre à l'encontre des manifestant-es, avec par exemple l'interdiction du port du drapeau amazigh ou les tentatives de dissuader les manifestant-es venu-es d'autres wilayas, notamment de l'Est, d'accéder à la capitale pour les marches du vendredi. De nouveau, la mise à distance de l'étranger s'inscrit dans une séquence politique intérieure caractérisée par l'évolution des paroles contestataires à la suite de la démission d'Abdelaziz Bouteflika ; elles ciblent de façon croissante le rôle politique de l'armée, le général Ahmed Gaïd Salah nommément ou le calendrier qu'il tente d'imposer. Celles et ceux qui marchent, scandaient et scandent encore : « Un État civil et non militaire ». Comprendre la mise à distance des expériences égyptienne et syrienne dans les paroles contestataires requiert donc d'analyser les différentes séquences protestataires qui ont caractérisé le mouvement. Elle constitue une forme de réponse aux tentatives de dissuader la contestation par la peur ou par le découragement. Le rejet de ces parallèles est intransigeant ; les manifestant-es refusent de considérer que la guerre civile ou la consolidation du pouvoir politique de l'armée appartiennent au spectre du possible. Interpréter cette intransigeance invite à une réflexion sur les émotions motrices des mobilisations collectives.

*Elle constitue une forme de réponse aux tentatives de dissuader la contestation par la peur ou par le découragement.*

9. Ces phrases peuvent apparaître en français dans le texte comme en arabe.

10. قلنا مجلس  
تأسيسي ماشي مجلس ناع سيسي

11. D. McADAM,  
*Political Process and the  
Development of Black  
Insurgency, 1930-1970*,  
Chicago, University of  
Chicago Press, 1982.

### *Les manifestant-es évoquent les pays étrangers pour s'opposer à toute intervention extérieure.*

Doug McAdam listait deux conditions préalables lorsqu'il théorisait la libération cognitive nécessaire à la mobilisation : la définition collective d'une situation comme injuste et la croyance à l'avènement d'un changement grâce à l'action collective<sup>11</sup>. À certains égards, il en est des mouvements sociaux comme des prophéties autoréalisatrices : refuser de croire au changement ou jouer les Cassandre, c'est un peu les enterrer.

#### ● **Tou-tes logé-es à la même enseigne ? La France, la Russie et les autres...**

Au-delà de l'affirmation de la singularité de la mobilisation algérienne, les manifestant-es évoquent les pays étrangers pour s'opposer à toute intervention extérieure. Le discours est sans équivoque et la définition

de l'ingérence que produisent les personnes mobilisées est loin de celle du droit. Elle est bien plus vaste puisque, en grande majorité, elles condamnent toute parole diplomatique y compris celles en soutien du Hirak.

*A priori* l'ensemble des puissances extérieures semblent logées

à la même enseigne. Sur les pancartes, ce n'est pas seulement la France qui est évoquée, mais également l'Union européenne, les États-Unis, la Russie, l'Arabie saoudite ou encore les Émirats arabes unis (cf. encadré). Ces slogans s'inscrivent dans des séquences politiques spécifiques et reflètent des dimensions particulières de la lutte pour la légitimité qui se joue lors d'un mouvement social. Ils sont des réponses des manifestant-es à des prises de positions diplomatiques ou à des rencontres entre les autorités et leurs homologues émiraties, saoudiennes ou russes. Prenons un premier exemple afin de contextualiser ces paroles.

Les références à la Russie et à Poutine sont liées aux déclarations de Bensalah, alors président par intérim, en marge du sommet Russie-Afrique de Sochi, le 24 octobre 2019. Se voulant rassurant, Bensalah prend la parole pour minimiser l'ampleur des manifestations et assurer au président russe que la situation en Algérie (*i.e.* le Hirak) est maîtrisée. Les images d'un président par intérim essoufflé, s'adressant à Poutine qui affiche un sourire pincé, sont diffusées par la chaîne de télévision Russia Today. Elles suscitent l'ire des internautes qui accusent Bensalah d'avoir humilié l'Algérie en évoquant un problème de politique intérieure : ils et elles retournent contre lui l'attaque de la « main de l'étranger ». Le vendredi suivant, les manifestant-es brandissent des slogans en opposition à Poutine et des captures d'écran de cette rencontre dont le dialogue est souvent détourné.

**Encadré. Petit florilège de messages et de slogans sur l'ingérence**

لا لأي تدخل	Non à toute ingérence
لا واشنطن، و لا باريس، نحنا نعيّن الرئيس	Pas de Washington, pas de Paris, c'est nous qui nommons le président
لا لتدخل الإمارات، لا	Non à l'ingérence des Émirats, non
للتدخل السعودية، لا للمادة 102، نعم للمادتين 7 و 8	à l'ingérence de l'Arabie saoudite, non à l'article 101, oui aux articles 7 et 8.
لا فرنسا لا إمارات و الشعب هو سيد القرارات	Non à la France, non aux Émirats, et le peuple est maître de la décision
Macron, la Fatma te dit. L'Algérie a déjà ses hommes. Occupe-toi de tes gilets jaunes*	
Macron occupe-toi de tes gilets jaunes*	
Allô... allô... Macron, les petits enfants de la Toussaint (novembre 1954) sont de retour*	
Macron. Réfléchis bien, sept millions d'Algériens chez vous*	
Poutine ricane, Bensalah chicane*	
La main de l'étranger est celle de Bensalah*	
La main de l'étranger c'est vous, nous c'est le peuple algérien*	
Union européenne, le muppet show. Vive l'Algérie libre et indépendante*	

\*Slogans et messages en français dans le texte

Si cette accusation d'être des agents de l'extérieur se retourne contre les autorités algériennes, c'est bien parce qu'elles la mobilisent pour délégitimer la contestation. À titre d'exemple, dans un message du 7 mars 2019, attribué à Abdelaziz Bouteflika, on dénonçait une « infiltration » des marches par des parties « insidieuses ». Dans ces discours, le général Ahmed Gaïd Salah a déploré les « tentatives de la part de certaines parties étrangères, partant de leurs antécédents historiques avec notre pays [...] afin de mettre en exécution leurs desseins visant à déstabiliser l'Algérie et semer la discorde entre les enfants du peuple » (10 avril 2019, à Oran). Ce répertoire n'est en rien spécifique à ce mouvement de contestation puisque des dénonciations de « la main de l'étranger » furent

*Si cette accusation d'être des agents de l'extérieur se retourne contre les autorités algériennes, c'est bien parce qu'elles la mobilisent pour délégitimer la contestation.*

également exprimées dans bien d'autres contextes tels que les mobilisations de 2011 ou les manifestations à In Salah contre l'exploitation du gaz de schiste en 2015.

Une autre séquence peut permettre de mettre en regard l'étude du discours contestataire et celle du discours officiel sur l'ingérence pour mieux

### *Les manifestations retournent l'accusation d'être au service de puissances extérieures contre les autorités.*

comprendre les mécanismes en jeu. Le 27 novembre 2019, le Parlement européen votait, à main levée, une résolution non contraignante, sur la situation des libertés en Algérie. Les député·es y exprimaient notamment une vive condamnation de « l'arrestation

arbitraire et illégale, la détention, les intimidations et les attaques de journalistes, de syndicalistes, d'avocats, d'étudiants, de défenseurs des droits de l'homme et de la société civile ainsi que de tous les manifestants pacifiques qui participent aux manifestations pacifiques du Hirak ». Ils et elles demandaient la « libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes inculpées pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression » et invitaient « les autorités algériennes à mettre fin à toute forme d'intimidation, y compris le harcèlement judiciaire et législatif »<sup>12</sup>.

Les réactions de toutes parts ne se sont pas faites attendre. Pour ne citer que quelques exemples de la rhétorique employée, le parlement algérien, par un communiqué, a « déploré » cette résolution et a dénoncé une « ingérence flagrante dans les affaires intérieures ». Le ministère des Affaires étrangères algérien a également condamné par un communiqué « dans le fond et dans la forme cette immixtion flagrante dans ses affaires internes » et a déclaré qu'il se réservait le droit de « procéder à un examen général et attentif de ses relations avec l'ensemble des institutions européennes ». Pour le MAE, les député·s européen·nes promeuvent un « agenda du chaos » en Algérie comme elles et ils l'ont fait dans des « pays frères ». Ahmed Gaïd Salah a souligné que l'Algérie n'acceptait aucune « ingérence ou diktat ». Les cinq candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 ont tous exprimé un rejet de cette résolution en considérant qu'elle relevait d'une forme d'ingérence. Le 30 novembre 2019, l'Union générale des travailleurs algériens, ex-syndicat unique, proche des partis de gouvernements, a organisé une manifestation à Alger annoncée comme « contre l'ingérence » et en soutien au scrutin du 12 décembre que les manifestant·es du Hirak rejetaient. Les médias pro-régime, dont l'Agence de presse algérienne, se sont faits les échos de cette rhétorique selon laquelle rejeter l'élection, c'est faire le jeu des puissances étrangères, avec des titres comme « Une participation massive à l'élection, un message fort à toute tentative d'ingérence étrangère »<sup>13</sup>. Cette rhétorique de l'ingérence n'a rien de singulier ; elle est mobilisée par bien des régimes autoritaires populistes pour discréditer celles et ceux qui s'opposent à eux.

Fait qui pourrait sembler plus étonnant sur la rive septentrionale de la Méditerranée, les manifestant·es du Hirak se sont également prononcé·es

12. Parlement européen, Résolution du Parlement européen sur la situation des libertés en Algérie 2019/2927 (RSP). Disponible en ligne : <europa.eu/doi/0193\_FR.html>.

13. Agence Presse Service, 7 décembre 2019.

contre cette résolution et ont dénoncé une forme d'ingérence. Interrogé sur cette résolution le vendredi 29 novembre en marge de la marche, l'avocat et militant des droits humains Mustapha Bouchachi, a ainsi déclaré : « C'est une affaire interne algérienne. On va la régler entre nous. Le peuple doit compter sur ses enfants pour réussir. Jamais un pays étranger n'a aidé un peuple pour une véritable transition démocratique ». Alors que les autorités tentent d'instrumentaliser la question de l'ingérence pour discréditer le Hirak, les manifestant-es affirment que le Hirak doit rester une affaire strictement algérienne, les manifestant-es ne voulant pas être affublé-es de cette étiquette infamante de « parti de l'étranger », quel que soit cet étranger. Si, à certains égards, on peut affirmer que toutes les puissances extérieures sont logées à la même enseigne en Algérie, puisque les messages et les slogans évoluent avec les séquences politiques et diplomatiques, la France occupe une place singulière au sein de cette rhétorique de l'ingérence.

*La France occupe une place singulière au sein de cette rhétorique de l'ingérence.*



Oran, le 8 mars 2019 « Non au parti de la France »

Parmi les chants du Hirak, certains font appel à l'histoire coloniale et à celle de la guerre d'indépendance afin de délégitimer ceux qui dirigent le pays. Des slogans tels que « Il n'y aura pas de cinquième (mandat), ô fils de la France »<sup>14</sup> sont nombreux. Le refrain de l'un des chants principaux de la phase protestataire qui s'est étendue de la démission de Bouteflika au scrutin du 12 décembre 2019, était : « Je ne voterai pas, je ne voterai pas, tant que les harkis dirigeront ce pays »<sup>15</sup>. Dans les couplets, les manifestant-es se réfèrent aux dirigeants comme les « fils de la France », des « fils de *goumiya* » (les goumiers) ou encore des harkis (des Algériens

14. مكاش الخامسة يا ولاد فرنسا.

15. ما نعتيش، ما نعتيش، مدام الحركي يحكموا في البلاد.

qui ont combattu aux côtés des forces françaises pendant la guerre d'indépendance). Comprendre la résonance de ce répertoire symbolique nécessite de porter son attention sur la construction de la nation algérienne. Comme l'écrivait Sylvie Thénault : « La France colonisait l'Algérie, elle la dominait et cette dernière s'est construite, en tant que nation, en tant qu'État souverain, contre la France, dans un renversement de la domination coloniale, dans une émancipation de la tutelle française »<sup>16</sup>.

16. S. THÉNAULT, « France-Algérie pour un traitement commun du passé de la guerre d'indépendance », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 85 (1), 2006, p. 123.

17. حزب فرنسا

18. برّا حزب فرنسا

19. K. LAZALI, *Le trauma colonial : Une enquête sur les effets psychiques et politiques contemporains de l'oppression coloniale en Algérie*, Paris, La Découverte, 2018.

20. *Ibid.*

Aussi, les accusations de trahison au profit de la France n'ont jamais cessé de faire sens dans le répertoire politique de l'Algérie postcoloniale. Elles ont été employées dans les années 1970, afin de cibler les élites francophones accusées d'être le « parti de la France »<sup>17</sup> alors que le pays et ses universités étaient traversés par une fracture entre arabophones et francophones. Cette accusation d'être « le parti de la France », formulée par les autorités alors qu'elles impulsaient une politique d'arabisation, s'est ensuite retournée contre elles, puisque le Front islamique du salut (FIS) l'a mobilisée pour les discréditer. Lors de la séquence protestataire de 1988, l'un des slogans qui visait le FLN était « Dehors le parti de la France »<sup>18</sup>. Les islamistes visaient le FLN mais également les démocrates francophones ainsi situés du côté des colons ou du côté des harkis<sup>19</sup>. L'expression « Parti de la France » continue à être mobilisée aujourd'hui pour désigner une supposée inféodation à la France. Ainsi, les chants et les slogans qui se réfèrent à la France ne s'inscrivent pas toujours dans des séquences médiatiques ou diplomatiques spécifiques et sont liés à l'histoire et à son actualisation dans le contexte du Hirak. L'absence de gestion commune, franco-algérienne, du passé et les mémoires discordantes de ce qu'on nomme le plus souvent la « révolution » en Algérie et « la guerre d'Algérie » en France, contribue à ramener ce passé au présent<sup>20</sup>.

Appréhender le refus de toute comparaison avec la Syrie ou l'Égypte ainsi que la nécessité que la mobilisation du Hirak soit l'affaire des Algériennes et des Algériens uniquement a nécessité à la fois de replacer les slogans et les chants dans le contexte particulier dans lequel ils ont été énoncés, mais également de revenir sur les répertoires symboliques de (dé)légitimation des acteurs/actrices politiques en Algérie depuis l'indépendance. Alors que ce répertoire demeure profondément marqué par l'histoire coloniale et que les autorités tentent de discréditer la contestation en évoquant des manipulations de l'étranger, toute prise de position diplomatique étrangère, même exprimée en faveur du Hirak, est inopportune et c'est en ce sens qu'elle est rejetée par les manifestant-es. Quant à la comparaison, c'est lorsqu'elle est supposée décourager ou effrayer qu'elle est rejetée. ●